



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement des Pays de
la Loire**

Unité Départementale de la Loire-Atlantique
5 rue Françoise Giroud - CS 16326
44263 NANTES
Mél : ud44.dreal-pays-loire@developpement-durable.gouv.fr

NANTES, le 26/04/2022

Rapport de l'Inspection des installations classées

Visite d'inspection du 19/04/2022

Contexte et constats

Publié sur **GÉORISQUES**

KIT VULCAIN INDUSTRIE

7 RUE JEAN MOULIN
ZI CROIX BLANCHE
44260 MALVILLE

Références : N1-2022-463-Rapport Inspection

1) Contexte

Le présent rapport rend compte de l'inspection réalisée le 19/04/2022 dans l'établissement KIT VULCAIN INDUSTRIE implanté 7 RUE JEAN MOULIN ZI CROIX BLANCHE 44260 MALVILLE. L'inspection a été annoncée le 12/04/2022. Cette partie « Contexte et constats » est publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>).

La visite est réalisée dans le cadre de l'action nationale d'inspection des sites se trouvant dans un voisinage de 100 mètres autour des sites Seveso. Dans le cas présent, l'établissement détenu par la société KIT VULCAIN INDUSTRIE est mitoyen avec l'établissement exploité par la société TECHNIA FRANCE classée comme Seveso Seuil Bas.

Les informations relatives à l'établissement sont les suivantes :

- KIT VULCAIN INDUSTRIE
- 7 RUE JEAN MOULIN ZI CROIX BLANCHE 44260 MALVILLE
- Code AIOT dans GUN : 0100002879
- Régime : Néant
- Statut Seveso : Non Seveso
- Non IED-MTD

La société KIT VULCAIN INDUSTRIE exploite sur deux sites distincts à Malville des ateliers de plomberie et de fabrication de kits de plomberie ?.

Les thèmes de visite retenus sont les suivants :

- situation administrative

2) Constats

2-1) Introduction

Le respect de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement relève de la responsabilité de l'exploitant. Le contrôle des prescriptions réalisé ne se veut pas exhaustif, mais centré sur les principaux enjeux recensés et à ce titre, ne constitue pas un examen de conformité de l'administration à l'ensemble des dispositions qui sont applicables à l'exploitant. Les constats relevés par l'inspection des installations classées portent sur les installations dans leur état au moment du contrôle.

A chaque point de contrôle est associée une fiche de constat qui comprend notamment les informations suivantes :

- le nom donné au point de contrôle
- la référence réglementaire de la prescription contrôlée
- si le point de contrôle est la suite d'un contrôle antérieur, les suites retenues lors de la précédente visite
- la prescription contrôlée
- à l'issue du contrôle :
 - le constat établi par l'inspection des installations classées
 - les observations éventuelles
 - le type de suites proposées (voir ci-dessous)
 - le cas échéant la proposition de suites de l'inspection des installations classées à Monsieur le Préfet; il peut par exemple s'agir d'une lettre de suite préfectorale, d'une mise en demeure, d'une sanction, d'une levée de suspension,...

Il existe trois types de suites :

- « avec suites administratives » : les non-conformités relevées conduisent à proposer à Monsieur le Préfet, conformément aux articles L.171-7 et L.171-8 du code de l'environnement, des suites administratives. Dans certains cas, des prescriptions complémentaires peuvent aussi être proposées
- « susceptible de suites administratives » : lorsqu'il n'est pas possible en fin d'inspection de statuer sur la conformité, ou pour des faits n'engageant pas la sécurité et dont le retour à la conformité peut être rapide, l'exploitant doit transmettre à l'inspection des installations classées dans un délai court les justificatifs de conformité. Dans le cas contraire, il sera proposé à Monsieur le Préfet, conformément aux articles L.171-7 et L.171-8 du code de l'environnement, des suites administratives.
- « sans suite administrative ».

2-2) Bilan synthétique des fiches de constats

Le site est entièrement clôturé. Il existe une séparation physique entre les bâtiments de la société KIT VULCAIN INDUSTRIE et l'établissement Seveso TECHNA FRANCE NUTRITION. La paroi extérieure du bâtiment situé le long de la limite de propriété est en parpaing, recouvert d'une isolation et d'un bardage extérieur.

Les parties de l'établissement exploité par TECHNA les plus proches sont les locaux sociaux et le magasin qui sont séparés par une voie de circulation de la clôture de VULCAIN (environ 6 mètres). Le bâtiment de VULCAIN étant situé à environ 12 mètres. La distance entre les bureaux de TECHNA et la limite de propriété, ainsi que le bâtiment de VULCAIN, est d'environ 18 mètres. Cet espace est dédié au parking des véhicules légers de TECHNA. Une haie limitrophe est située en limite de propriété.

Concernant l'impact éventuel d'un incendie provenant de TECHNA FRANCE NUTRITION, cette dernière n'a pas identifié dans l'étude de dangers de phénomènes dangereux provenant de ses installations et pouvant avoir des effets sur l'établissement exploité par la société KIT VULCAIN INDUSTRIE.

Concernant l'impact éventuel d'un incendie provenant de KIT VULCAIN INDUSTRIE vers TECHNA FRANCE NUTRITION, l'étude de dangers de TECHNA n'a pas étudié le risque lié à la présence d'industries voisines comme effet domino entrant. Néanmoins, l'inspection des installations classées estime qu'un incendie de l'établissement exploité par la société KIT VULCAIN INDUSTRIE aurait à minima un impact sur les voiries se situant entre les bâtiments (flux thermiques et zone d'effondrement des structures). Compte-tenu des distances entre les bâtiments, les risques d'effet domino apparaissent limités sauf en cas de stockage extérieur très important de matières combustibles sur le site de KIT VULCAIN INDUSTRIE.

Même si cette installation ne relève pas du régime ICPE, l'inspection des installations classées recommande à la société KIT VULCAIN INDUSTRIE de maintenir une quantité limitée de stockage de matières combustibles (palettes) à l'extérieur du bâtiment.

Actuellement, 3 salariés travaillent sur ce site de KIT VULCAIN INDUSTRIE.

Les fiches de constats disponibles en partie 2-4 fournissent les informations de façon exhaustive pour chaque point de contrôle. Leur synthèse est la suivante :

Les fiches de constats suivantes ne font pas l'objet de propositions de suites administratives :

Nom du point de contrôle	Référence réglementaire	Si le point de contrôle provient d'une <u>précédente</u> inspection : suite(s) qui avai(ent) été donnée(s)	Autre information
Situation administrative	Code de l'environnement du 25/08/2021, article L.511-1	/	Sans objet

2-3) Ce qu'il faut retenir des fiches de constats

Lors de l'inspection, il n'a pas été constaté de présence d'installations classées pour la protection de l'environnement dans l'établissement. Compte-tenu des caractéristiques du site les risques d'effet domino de la société KIT VULCAIN INDUSTRIE vers les installations de TECHNA FRANCE NUTRITION apparaissent limités.

Même si cette installation ne relève pas du régime ICPE, l'inspection des installations classées recommande à la société KIT VULCAIN INDUSTRIE de maintenir une quantité limitée de stockage de matières combustibles (palettes) à l'extérieur du bâtiment.

2-4) Fiches de constats

Nom du point de contrôle : Situation administrative

Référence réglementaire : Code de l'environnement du 25/08/2021, article L.511-1
Thème(s) : Situation administrative, Situation administrative
Prescription contrôlée : Sont soumis aux dispositions du présent titre les usines, ateliers, dépôts, chantiers et, d'une manière générale, les installations exploitées ou détenues par toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui peuvent présenter des dangers ou des inconvénients soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publiques, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la nature, de l'environnement et des paysages, soit pour l'utilisation économe des sols naturels, agricoles ou forestiers, soit pour l'utilisation rationnelle de l'énergie, soit pour la conservation des sites et des monuments ainsi que des éléments du patrimoine archéologique.
Constats : La société KIT VULCAIN INDUSTRIE, est voisine de l'établissement Seveso TECHNA FRANCE NUTRITION (en limite de propriété). Elle est propriétaire des bâtiments et des terrains sur lesquels elle exerce son activité depuis l'année 2000. Sont présents sur le site : - une petite zone extérieure de stockage de palettes (environ une dizaine) ; - un bâtiment d'une surface d'environ 600 m ² dédié au travail du cuivre pour la réalisation de pièces de plomberie. Le bâtiment comporte des stockages, en faible quantité, de palettes et de carton destinés à l'emballage des produits Cette activité économique n'est pas connue comme installation classée pour la protection de l'environnement. L'établissement bénéficie d'un certificat de non classement de la préfecture de la Loire-Atlantique en date du 16/07/2007. Les stockages de bois et carton sur le site sont en quantités limitées et ne dépassent pas les seuils des rubriques 1532 et 1530 respectivement, ni de la rubrique 1510. Il n'a pas été vérifié la puissance des installations de travail mécanique des métaux (rubrique 2560), compte-tenu du nombre limité de machines réalisant cette activité.
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet